

TARIFS 2019

*Le tarif horaire est de 5€ quel que soit le nombre d'heures de garde par semaine.

NB : Pour que vous puissiez avoir droit aux prestations de la CAF ou MSA, notre salaire doit être compris entre 2,25 heures et jusqu'à 5 heures de smic par jour (1 jour = 8 heures pour la CAF).

*Soit un minimum de 16,33 € net (21,25 € brut) pour 8 heures de garde/jour et un minimum horaire 2,05 € net/heure (2,65 brut)
Soit un maximum de 36,31 € net (47,00 € brut) pour 8 heures de garde/jour et un maximum de 4,54 € net/heure (5.87 € brut)*

Le forfait minimum d'accueil est de 30h semaine soit 130h par MOIS sur une année complète (30H x 52SEM ÷ 12MOIS).

*Le montant des indemnités d'entretien est de 6€ par jour de présence. Ce prix comprend les produits d'entretien, les couches, les produits de change (eau et liniment) et une partie des charges du local. Ces frais d'entretien nous permettent également de renouveler régulièrement les jeux pour les enfants.

* Le montant des indemnités repas est de 4€ par jour de présence. Ce prix comprend le lait (Gallia ou Guigoz selon les demandes que l'on peut avoir) pour les plus petits, déjeuner et goûter diversifié pour les plus grands. Nous privilégions les produits frais et de saison.